

Assemblée Générale Mixte du 23 avril 2013

Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le mardi 23 avril 2013 à 14 heures 30 au Palais des Congrès (Grand Auditorium), 2 place de la Porte Maillot, 75017 Paris.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions ainsi que les conditions et modalités de participation et de vote à l'assemblée, a été mis en ligne sur le site du Bulletin des Annonces Légales Obligatoires « BALO » (www.journal-officiel.gouv.fr/balo) le 11 mars 2013 bulletin numéro 30.

L'avis de convocation, sera mis en ligne sur le site du Bulletin des Annonces Légales Obligatoires « BALO » (www.journal-officiel.gouv.fr/balo) le 5 avril 2013 bulletin numéro 41.

Les documents d'information préparatoires à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables :

- Pour les actionnaires nominatifs, vous recevrez directement votre convocation à l'Assemblée Générale, par courrier ou par e-mail selon votre choix. Pour toute demande de documents complémentaires, vous devrez compléter le formulaire de demande d'envoi de documents figurant en dernière page de la brochure de convocation et le renvoyer à la Société Générale, Service des assemblées générales, Sgss/Sbo/Cis/Iss/Gms, CS 30812 44 308 Nantes Cedex 3; ou à l'aide de l'enveloppe T jointe à votre convocation par courrier, ou vous connecter au site de vote dédié et ce jusqu'au 22 avril 2013, 15 heures.
- Pour les actionnaires au porteur, de vous adresser à votre intermédiaire bancaire ou financier.

Conformément à l'article R.225-73 du Code de commerce, vous pouvez consulter sur notre site (www.gdfsuez.com) les documents d'information préparatoires à cette assemblée.

GDF SUEZ

1 place Samuel de Champlain - Faubourg de l'Arche
92930 Paris la Défense Cédex
Tél. +33 (0)1 56 65 58 70